

Le Pape tient
Consistoire
public.

Pape vient encore tout recenment de signer une cedule de 25. mille écus, pour être envoyée au Grand Maître, & les Cardinaux de leur côté ont donné environ 12. mille écus tant en argent qu'en denrées, pour être employez aux besoins de cette Isle. Le 20. S. S. tint Consistoire public, où Elle reçut les complimens de congratulation du Sacré College, sur le rétablissement de sa santé: l'Evêché de *Padoise* y fut ensuite proposé pour le Cardinal Barbarigo, qui quitte celui de *Brejce*, & après qu'on eut préconisé & proposé diverses autres Eglises, le St. Pere accorda le *Pallium* aux Archevêques de *Vienne* en *Autriche*, d'*Anticarrî*, de *Compostelle*, & de *Tours*. Le 22. l'Abbé Tancin eut Audience du Pape, auquel il communiqua des Lettres que la Cour de *France* avoit reçues de *Constantinople*. L'Ambassadeur de *Portugal* y fut aussi admis; mais ce Ministre s'y rendit sans Carosses, & n'y resta qu'une demi heure. Il y a quelque apparence que les deux Cours sont sur le point de se broüiller au sujet du Nonce Bichi, auquel S. S. refuse toujours de donner la Pourpre, à la recommandation du Roi de *Portugal*, qui souhaiteroit que ce Prélat fût élevé au Cardinalat, avant de quitter sa Nonciature de *Lisbonne*. La Charge de Camerlingue, pour le service de l'année courante; a été conférée au Cardinal Scotti, & la pension de mille écus que le Pape avoit réservée sur l'Evêché de *Padoise*, a été donnée au Cardinal Priuli Evêque de *Bergame*. La Compagnie des Gardes Corfes, vacante par la mort du Capitaine Garoni, a été donnée au Baron de Boccacia, à la recommandation de la Princesse Epouse du Chevalier de St. George, qui l'a demandée au St. Pere, par un Billet écrit de sa propre main.

III. Il se tint le 26. au *Quirinal* une Congrégation